

# ECAS 2013

5<sup>th</sup> European Conference on African Studies (Lisbon)

June  
27-29



African Dynamics in a Multipolar World

ISCTE - Lisbon University Institute

## **ECAS 2013**

5<sup>th</sup> European Conference on African Studies

*African Dynamics in a Multipolar World*

©2014 Centro de Estudos Internacionais do Instituto Universitário de Lisboa (ISCTE-IUL)

ISBN: 978-989-732-364-5

## **JOURNALISME TRANSNATIONAL ET DIASPORA SENEGALAISE**

### **AU CŒUR DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2012**

**Clément Cayla--Giraudeau**  
Université Paris I Panthéon-Sorbonne

[clement.cayla@neuf.fr](mailto:clement.cayla@neuf.fr)

## Résumé

*Il est possible de s'interroger sur le rôle joué par les journalistes sénégalais expatriés en France au cours de la campagne présidentielle de 2012, qui a vu l'accession au pouvoir de Macky Sall. À travers une étude ethnographique de leurs pratiques, il est possible de proposer un éclairage inédit sur leurs conditions de travail quotidiennes, et de brosser le tableau des contraintes et des choix auxquels ils ont dû faire face. Passerelle entre la diaspora sénégalaise et leur pays d'origine, ils ont fortement influencé les résultats du scrutin. En consolidant l'idée même de "diaspora", ils ont ainsi pu modifier le comportement électoral des migrants, et déclenché des simultanités au cœur du processus démocratique entre la France et le Sénégal.*

**Mots-clés :** journalisme, transnationalisme, démocratie, diaspora, TIC, mobilisation

## Abstract

*One can wonder about the role that Senegalese journalists, working in France for traditional newspapers, television stations or Internet medias, played during the late 2012 presidential campaign. Through an ethnographic study of their practices, from production to reception, it is possible to shed a light on their daily work as press correspondents, and to draw an accurate picture of the constraints and choices they had to face everyday. As a bridge between Senegalese diaspora and its country of origin, they strongly influenced the outcome of the campaign. By consolidating the very idea of "diaspora", they modified the electoral behavior of African migrants, and triggered simultaneities at the heart of the voting processes between in France and Senegal.*

**Keywords :** journalism, transnationalism, democracy, diaspora, ICT, mobilisation

La vague de réformes démocratiques engagées en Afrique au cours des années 1990 a bouleversé les pratiques politiques du continent (Huntington, 1991). Il convient particulièrement de noter l'ouverture des élections législatives et présidentielles de nombreux États à leurs populations émigrées, dès lors que celles-ci bénéficiaient d'une représentation consulaire dans leur pays d'accueil.

Le Sénégal est représentatif de cette dynamique réformatrice : sous la pression de la communauté internationale, le gouvernement socialiste du président Abdou Diouf, en poste depuis 1981, adopte en 1992 une réforme du code électoral destinée à remodeler les processus électoraux du pays (Institute for Democracy and Electoral Assistance [IDEA], 2007). Votée à quelques mois du scrutin présidentiel de 1993, celle-ci fait du Sénégal en 2007 l'un des vingt-huit pays africains permettant le vote externe.

En France, où les Sénégalais représentent, selon les chiffres publiés en 2009 par l'INSEE, près de 78 000 individus<sup>1</sup>, soit moins de 1% de la population sénégalaise<sup>2</sup>, cette réforme a été accueillie favorablement, et le Consulat général du Sénégal compterait aujourd'hui 46 000 inscrits sur ses listes électorales. Entre ceux-ci et leur pays d'origine, les médias sénégalais jouent le rôle prépondérant de passeurs d'informations, et leurs correspondants en France méritent une attention particulière afin de saisir les simultanités et les déphasages politiques existant entre les deux communautés. Sans doute l'élection présidentielle de 2012, dont les deux tours se sont déroulés respectivement le 26 février et le 25 mars, rend-elle ceux-ci particulièrement saillants.

La campagne de 2012 suit la défaite généralisée du PDS aux élections municipales de mars 2009, face aux candidats de la coalition d'opposition *Benno Siggil Senegaal*, ainsi que le vif débat qui

---

1 Bien que la définition du terme "immigré" ne discrimine pas les détenteurs de titres de séjour et les étrangers en situation irrégulière, il faut supposer, avec les statisticiens eux-mêmes, que nombre de ces derniers ont été omis.

2 En 2009, selon la Banque mondiale, le Sénégal comptait 12 107 000 habitants.

s'est emparé de la société sénégalaise en 2011, en réaction au souhait d'Abdoulaye Wade d'adjoindre un colistier à chaque candidat à l'élection présidentielle, sur le modèle américain. Outre ces tensions politiques internes, ce scrutin s'insère finalement dans une dynamique internationale de bouleversements politiques, entre "printemps arabe" et crise ivoirienne. Tous ces événements ont contribué à la formation d'un imaginaire collectif imposant un nouveau "modèle de citoyenneté critique" (Banégas, 2012).

Une fois rappelé ce contexte particulier, il semble pertinent d'examiner les pratiques des journalistes sénégalais en France, afin de saisir les dynamiques politiques transnationales à l'occasion de la campagne de 2012<sup>3</sup>. Il s'agit ici de savoir dans quelle forme d'intermédiation les correspondants de la presse écrite, des médias audiovisuels mais aussi numériques, à la fois témoins et acteurs des influences réciproques à l'œuvre dans un contexte de la campagne de 2012, opèrent entre deux communautés géographiquement et socialement distinctes.

Cette question ne peut trouver une réponse que par l'étude des conditions de production, de diffusion et de réception de leurs articles et reportages, qui renvoie plus largement aux pratiques journalistiques africaines. Ancrées dans un espace politique encore contraignant (Frère, 2000), celles-ci doivent d'abord être abordées selon le prisme de la subjectivité (Lemieux, 2010), de l'engagement démocratique (Lévêque & Ruellan, 2010) et de la déontologie journalistique, si tant est que cette notion soit identifiée comme un impératif par les principaux intéressés. Il convient en outre de ne pas faire l'impasse sur les déterminants technologiques contemporains de ces pratiques, qui impactent lourdement les conditions de production et de diffusion de l'information. Il s'agit finalement de ne pas négliger la réalité incertaine du "pouvoir du journalisme" (Spire, 1983), placé au service de causes politiques qu'il sera nécessaire

---

3 Plutôt que de restreindre sa définition à celle de la campagne officielle, qui court du 27 janvier au 25 mars 2012, toute la période d'affrontement politique postérieure au mouvement du 23 juin 2011 sera prise en considération.

d'identifier : c'est ici le pouvoir du langage qu'il semble utile de mettre en évidence dans une optique bourdieusienne (Bourdieu, 1982).

L'enquête menée autour de ces différents enjeux a pris la forme d'une étude ethnographique exploratoire, reposant sur une série de quatre entretiens menés auprès de différents représentants des médias sénégalais en France. Les analyses proposées reposent donc sur un dialogue opéré entre les propos recueillis, les contenus produits par les enquêtés et les apports de la littérature universitaire, et s'inscrivent dans la droite ligne du programme POLECOMI, porté par le laboratoire DIAL de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Les enquêtés ont été choisis afin de couvrir le plus extensivement possible le champ de recherche. Deux d'entre eux travaillent ainsi pour les médias audiovisuels, tandis que deux autres sont des professionnels de la presse écrite ; quant à leurs statuts, si les deux premiers jouissent d'une certaine liberté professionnelle, les deux derniers assument en revanche la responsabilité de correspondants permanents, et sont astreints de ce fait à un contrôle plus strict de la part de leurs employeurs. Ils ont également été sélectionnés pour la similarité de leurs trajectoires personnelles : expatrié en France depuis de longues années, chacun travaillait à plein temps pour les médias sénégalais bien avant l'élection de 2012. Tous ont donc couverts les mobilisations politiques à l'encontre d'Abdoulaye Wade depuis l'été 2011 jusqu'au second tour de l'élection présidentielle de mars 2012, puis la période postérieure à la victoire de Macky Sall.

Les entretiens réalisés s'inscrivent dans un calendrier d'enquête resserré<sup>4</sup>. L'entrée sur le terrain s'est concrétisée par une rencontre avec C. F., cameraman *freelance* travaillant pour la Radio-télévision sénégalaise (RTS), et son collaborateur L. N., élu socialiste du XVII<sup>e</sup> arrondissement,

---

4 Se reporter à la table des entretiens en annexe n°1.

le mercredi 7 novembre 2012 (A). Celle-ci a été suivie d'un entretien avec le réalisateur indépendant N. F. le vendredi 9 novembre (B), puis avec M. D., correspondant du quotidien *Le Soleil*, le mercredi 14 novembre (C). Le soutien de ce dernier a finalement permis d'organiser une rencontre avec T. D., correspondant de *L'Observateur*, le vendredi 7 décembre (D). D'une durée comprise entre 45 minutes et deux heures, tous ces entretiens se sont déroulés dans des lieux publics passablement animés, à l'exception notable du premier d'entre eux.

La principale limite de cette enquête tient sans doute dans le nombre réduit des professionnels interrogés. En outre, il convient de souligner que les enquêtés se sont recommandés les uns aux autres, nous enfermant dans un réseau d'interconnaissance particulier, susceptible de restreindre la portée des conclusions à leur sujet, malgré la diversité intrinsèque de l'échantillon.

De cette enquête ainsi menée se dégagent deux principaux axes d'analyse. Il conviendra tout d'abord de brosser un panorama général de la situation des journalistes interrogés : représentants d'un groupe professionnel en situation migratoire, il se caractérisent tout autant par leurs trajectoires d'expatriation que par leurs carrières médiatiques, et endossent volontiers le rôle de porte-paroles de la diaspora. Il s'agira ensuite de montrer comment les enquêtés se font producteurs d'informations au cœur de la campagne présidentielle de 2012, et deviennent ainsi des acteurs déterminants des mobilisations politiques en France comme au Sénégal. Cette double approche permettra, dans une démarche compréhensive, de mieux appréhender l'articulation du journalisme transnational et des communautés immigrées en présence d'un enjeu électoral.

## **1. Un groupe professionnel en situation diasporique**

Interroger les pratiques des journalistes sénégalais en France impose avant tout de situer les enquêtés dans l'environnement socio-professionnel qui est le leur.

### **1.1. Une diversité de carrières au sein du paysage médiatique sénégalais**

#### **1.1.1. Panorama des médias sénégalais**

Concomitamment aux formes traditionnelles de communication interpersonnelle telles que les griots, s'installent peu à peu au Sénégal les médias introduits par le colonisateur français, à l'instar de *Paris-Dakar* (1933, devenu *Dakar Matin* en 1961, et *Le Soleil* en 1970). Les années 1970 et 1980 marquent la libéralisation progressive du secteur, avec l'apparition de nouveaux journaux comme *Walfadjri* en 1984 et *Sud Magazine* en 1986 (Wittmann, 2006).

Aujourd'hui, le paysage médiatique sénégalais fait montre d'un dynamisme remarquable<sup>5</sup>. Outre les divers organes de presse écrite, auxquels il faut ajouter l'Agence de presse sénégalaise (APS), la radiodiffusion, depuis 1939 et la télévision, depuis 1974, représentent une part importante des médias existant au Sénégal.

Cependant, cette abondance ne saurait cacher le problème structurel de l'offre de formation au Sénégal.

#### **1.1.2. Formation et trajectoires migratoires**

Ce déficit apparaît dans le cas des correspondants interrogés comme le principal motif de leur présence en France. Un départ en France, ou du moins dans un pays occidental, est la seule

---

<sup>5</sup> Se reporter au tableau en annexe n°2. Concomitamment aux formes traditionnelles de communication interpersonnelle et collective telles que les griots, s'installent peu à peu au Sénégal les médias introduits par le colonisateur français, à l'instar de *Paris-Dakar* (1933, devenu *Dakar Matin* en 1961, et *Le Soleil* en 1970).

solution pour se voir formé aux métiers du journalisme et de l'audiovisuel, ainsi que le confirme le cameraman C. F. :

Oui, parce que moi à l'époque, en fait, pour être formé dans les métiers de l'audiovisuel, il fallait partir, hein, aller en Inde, en Allemagne ou en France, ou en Amérique. (A-10)

Ce schéma est commun à l'ensemble des interrogés. T. D. explique de même être venu "pour compléter [sa] formation en journalisme ici, donc" (D-2). Si les formations proposées par l'Institut français de presse de l'Université Paris 2 semblent les plus populaires, T. D. s'est quant à lui tourné vers des écoles parisiennes privées moins réputées, en l'occurrence l'Institut des Médias du groupe ISCPA, et l'Institut français de journalisme (IFJ), aujourd'hui fermé. C. F. a pour sa part reçu une formation spécifiquement audiovisuelle au sein du Conservatoire du cinéma français et l'École de réalisation audiovisuelle. Il convient donc de noter une hétérogénéité des cursus suivis par les enquêtés.

Il est néanmoins possible de discerner plusieurs dénominateurs communs. En premier lieu, les exigences et les pratiques journalistiques dont les enquêtés sont dépositaires semblent communément se rattacher à une même tradition française. L'idée d'un impératif déontologique est ainsi formulée sans ambages par T. D. :

J'ai une occasion, je saute dessus, j'y vais, quoi. Toujours est-il que, il faut sûr avec sa conscience, de faire son travail en parfaite harmonie, quoi, avec la déontologie, quoi, pour ne pas... Parce que tu as été avantagé. (D-14)

Cette exigence est érigée comme le fondement même de son travail par M. D., et prend selon lui la forme d'une équité de traitement entre les différentes formations politiques. Sa mission est de donner la parole aux sans-voix (C-32).

Outre ce premier point de convergence, les journalistes interrogés ne sont notamment pas venus en France dans le cadre d'une formation continue financée par les groupes de presse, mais de leur propre chef, comme l'indique T. D. :

Parce qu'avant tout, les correspondants des organes africains ici, c'est pas pareil comme les correspondants des grands médias internationaux, quoi, comme le *New York Times*, les correspondants internationaux qui sont là, qui ont été dépêchés sur les lieux par leur propre organe de presse, uniquement pour... Leur travail se résume à leur organe de presse. Alors que nous, les correspondants africains, c'est des gens qui sont venus par leurs propres moyens, là, pour faire des études, qui font des études en même temps, et voilà, ils font le métier de journaliste. (D-14)

### *1.1.3. Statuts et conditions de travail*

Cette diversité relative des formations universitaires trouve son prolongement dans la diversité des statuts professionnels des enquêtés, qui se rejoignent néanmoins dans une précarité partagée. Le Sénégal a adopté dès 1973 une Convention Collective des Journalistes et Techniciens assimilés, renouvelée en 1990, qui encadre strictement tout contrat de travail signé en bonne et due forme par les journalistes (Faye, 2008). Pourtant, la situation professionnelle des interrogés semble souvent informelle, comme le laisse deviner C. F. :

Ce qui se passe avec eux, c'est que, comme ils n'ont pas de représentants sur place, il y a pas quelqu'un qui travaille pour eux, qui est basé localement, moi je parviens à leur envoyer des images. Mais c'est vraiment de manière gracieuse que je le fais. (A-16)

Dans le cas de la RTS, le manque de moyens du groupe de rattachement impacte donc les conditions de travail de ses correspondants permanents ou ponctuels. Il ne faut pas envisager différemment la situation au sein des rédactions de la presse écrite. T. D. confirme ainsi l'importance des réseaux d'interconnaissance pour le recrutement des journalistes, qui fait écho à la situation en vigueur au Sénégal, où plus de 95% de la profession a été recruté, de façon "très informelle" (Perret, 2001).

De fait, l'instabilité professionnelle grande. A l'exception de C. F., exclusivement rattaché à la RTS au long de sa carrière, tous les journalistes interrogés ont quitté un ou plusieurs postes au cours des dix dernières années. N. F. a ainsi travaillé à *Jeune Afrique* (B-11), tandis que M. D. a collaboré avec RFI et fondé une éphémère start-up nommé Paris Labs (C-2). T. D. a quant à lui travaillé à la *Gazette de la Presse Francophone*, à *Africa International*, au *Matin*, au *Quotidien* et à *Diaspora Magazine* avant de rejoindre *L'Observateur* (D-2).

Cette grande volatilité professionnelle s'accompagne selon ce dernier d'un mode de rémunération très incertain :

On est comme des pigistes, on est comme des pigistes. Du coup plus tu écris, plus tu es payé. Ça se passe comme ça, quoi. Plus tu écris et plus tu gagnes. (D-16)

Si la précarité est générale, il est cependant possible d'opérer une hiérarchisation des statuts des enquêtés. Selon qu'ils travaillent ou non pour des médias français, les enquêtés peuvent ainsi se trouver dans une situation plus ou moins confortable. La situation du réalisateur indépendant N. F., contraint de travailler pour le journal médical *Manip Info* en l'absence d'autres revenus fixes, est ici éclairante :

A la base, en fait, je travaille là-bas comme pigiste parce que... Je sais pas si je devrais laisser enregistrer ça, mais... Parce que j'ai pas trouvé, j'ai pas trouvé... [rires] Je suis plutôt orienté en fait dans le journalisme politique, mais bon, c'est difficile de trouver du travail dans ce secteur-là, ici en France. (B-17)

Correspondant permanent du *Soleil*, M. D. incarne la situation inverse. Le nombre et la diversité des publications auxquelles il participe, qu'il s'agisse de *pure players*, de chaînes de télévision ou de quotidiens, lui permette de prétendre à un certain confort. Cette situation n'est pas seulement financièrement intéressante ; elle recèle également des bénéfiques professionnels :

Parce que ça, là, la carte de presse [M. D. nous montre sa carte de presse, au dos de son passe Navigo], tout le monde ne l'a pas. Vous allez interroger le reste de mes collègues correspondants, il n'y a que moi qui l'ait ! (C-94)

Les correspondants sénégalais en France constituent donc un groupe professionnel suffisamment homogène de par leurs formations et leurs conditions de travail pour l'appréhender comme un ensemble cohérent, tout en conservant une irréductible diversité.

## **1.2. Les correspondants comme porte-paroles de la diaspora**

### **1.2.1. L'inscription des enquêtés au sein de la communauté sénégalaise**

Il a pu être observé que les carrières professionnelles des enquêtés se mêlent étroitement à leurs trajectoires migratoires ; il semble dès lors important de s'attarder plus en détail sur leur inscription biographique et sein de la communauté sénégalaise en France. Comme le souligne C. F., cette identité partagée repose principalement sur d'importants liens familiaux, mais également sur des réseaux d'interconnaissance et une proximité linguistique, et plus largement, culturelle. Outre le fait indubitable que "la famille est là, la famille éloignée, et la famille proche" (A-14), le nombre réduit de ressortissants sénégalais en France et leur concentration dans quelques régions précises<sup>6</sup>, joue également un rôle non négligeable dans ce processus d'identification collective. C. F. déclare ainsi : "On n'est pas nombreux du tout ! On se connaît tous, hein, on se connaît tous !" (A-43).

Ces traits caractéristiques de la communauté sénégalaise en France tendent à expliquer à la formation de réseaux de solidarité auxquels s'intègrent et participent à leur niveau les enquêtés. Dans certains cas, c'est au bénéfice des enquêtés eux-même qu'opèrent ces solidarités. Les correspondants de presse s'inscrivent quotidiennement dans des réseaux d'interconnaissance et des lieux de sociabilité partagés avec leur communauté nationale, dont ils tirent personnellement et professionnellement parti. M. D. décrit ainsi son quotidien :

---

6 L'Île-de-France et la Normandie sont les plus fréquemment mentionnées par les enquêtés.

Il peut nous arriver de nous retrouver au "Dibi" (c'est un restaurant qui est pas loin du boulevard Barbès), donc voilà, le "Dibi". Avant, il y avait le restaurant "Chez Aïda", mais qui est fermé depuis quelques temps, voilà. C'est quelque chose de très important pour la communauté, parce que c'est un restaurant qui existait depuis 1973. (C-137)

Ces quelques exemples illustrent bien l'inscription biographique des enquêtés au sein de la communauté des migrants sénégalais. Or, du fait même de leur profession, cet attachement personnel n'est pas sans conséquence : les correspondants de presse semblent en effet assumer au sein de la communauté la fonction déterminante de porte-parole, au sens bourdieusien selon lequel ils se voient investis d'une autorité linguistique garantie (Bourdieu, 1982). Étant les plus à même de porter la parole des immigrés vers le Sénégal, ils sont dépositaires d'un capital symbolique et mettent en œuvre des stratégies conscientes ou inconscientes, afin de prouver leur existence en tant que groupe social clairement identifiable sous le terme "diaspora".

### **1.2.2. La construction d'une identité diasporique**

La définition d'une communauté immigrée en tant que diaspora ne va pas de soi. L'idée d'une diaspora africaine n'apparaît que dans les années 1960 (Dufoix, 2003), époque à partir de laquelle le terme prolifère dans la littérature universitaire et extra-universitaire. Rogers Brubaker (2005) retient trois critères distincts pour caractériser ce phénomène : la dispersion d'une population loin de son territoire d'origine, une orientation claire en direction de ce dernier, et le maintien de frontières identitaires, c'est à dire le refus d'une assimilation complète. Cette définition laisse ouverte toutes les possibilités envisageables quant aux motivations des migrants ou à leur poids démographique, et s'adapte parfaitement à la situation des immigrés sénégalais, dont on connaît les réseaux de sociabilité propres et les liens financiers qui les unissent à leur pays d'origine (Coumba-Diop, 2008).

Si le terme s'est largement propagé dans l'espace social, il reste difficile de vérifier la tendance de l'ensemble des immigrés sénégalais à s'auto-désigner ainsi. Il est certes possible d'évoquer le très symbolique "Cadre de concertation de la diaspora" initié en 2012 par le monde associatif sénégalais en France, mais l'expression "Sénégalais de l'extérieur" domine encore largement dans le champ institutionnel : du "Symposium sur le Nouveau Partenariat avec les Sénégalais de l'Extérieur" organisé en 2001 à l'Assemblée des Sénégalais de l'extérieur (ASE), association fondée en 2009, en passant par le ministère éponyme créé en 2003 et son *Guide du Sénégalais de l'extérieur* publié en 2007, il apparaît que le terme "diaspora" n'est que ponctuellement employé. D'autre part, le gouffre évoqué par M. D. entre la population la plus ancienne et les immigrés installés en France depuis une quinzaine d'année, plus fréquemment diplômés et issus des milieux urbains, laisse imaginer que cette expression est d'abord employée par ces derniers, disposant d'un meilleur accès à la culture, plus à même de se penser comme acteur cohérent d'une société globalisée et force politique unifiée transcendant les particularismes villageois.

Il n'est donc pas évident de caractériser les migrants en tant que diaspora. Pourtant, les enquêtés eux-même procèdent à ce travail d'identification : l'usage du terme "diaspora" par l'ensemble des enquêtés est en moyenne six fois plus important que celui du lexique de la migration (les adjectifs et substantifs "immigré", "émigré", "migrant", ainsi que les verbes associés), et cinq fois que celui du lexique de l'extranéité et de l'expatriation (l'expression "Sénégalais de l'extérieur", les adjectifs et substantifs "étranger", "expatriés")<sup>7</sup>. L'intérêt de ce constat réside dans les effets que produit cette identification, en tant qu'elle est intériorisée par les enquêtés et baigne l'ensemble de leurs productions. Les médias tendent ainsi à solidifier la perception que les immigrés ont d'eux-mêmes, et qu'en ont les Sénégalais demeurés au pays, alors même qu'ils "ne

---

7 Se reporter au tableau d'analyse lexicométrique en annexe n°3.

connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens" (Anderson, 1983). C'est donc bien d'une "communauté imaginée" qu'il faut parler, sédimentée par la représentation homogène qu'en font les enquêtés.

Puisque ces "nationalistes à longue distance" (Anderson, 1998) que sont les migrants gagnent ici une identité unitaire, il convient de caractériser les fondements mêmes de cette désignation médiatique. En termes strictement descriptifs, les enquêtés insistent d'abord sur les objectifs économiques communs à la majorité des migrants : en pratique, il est possible de voir dans les raisons de sa présence en France le ciment même de la diaspora.

Il s'agit d'autre part de noter l'étendue incertaine conférée au terme diaspora : ses marges générationnelles en sont floues, et les enfants d'immigrés sont communément inclus dans la diaspora telle que définie par les enquêtés. A l'instar de l'expression "deuxième génération d'immigrés" médiatisée depuis les années 1980 (Santelli, 2004), les correspondants interrogés assimilent ainsi les descendants des Sénégalais nés en France à la diaspora, alors qu'ils ne sont par définition pas des migrants. Les trois dimensions que sont la nationalité sénégalaise, la situation migratoire et l'appartenance à la diaspora se recoupent donc sans se superposer. La notion de communauté imaginée prend ici tout son sens, dans la mesure où l'unité supposée du groupe diasporique ne repose nullement sur une unité des trajectoires biographiques, de même qu'elle s'accommode d'une diversité ethno-linguistique et socio-professionnelle empiriquement constatée au cours de l'enquête.

### **1.2.3. Une représentation méliorative**

Cette définition de la diaspora, qui transpire des propos tenus par les enquêtés, se double d'une représentation méliorative des immigrés en tant que groupe. L'étude de la représentation

médiatique de la communauté diasporique trouve alors tout son sens, puisque sa valorisation contribue précisément à l'ériger comme un enjeu de la campagne de 2012. Cette tendance lourde à mettre en avant les mérites de la diaspora, que l'on pourrait supposément lier à l'inscription biographique des correspondants au sein de la communauté de migrants, en tant que valoriser son propre groupe social revient à se valoriser soi-même (Tajfel, 1981), prend deux principaux aspects.

En premier lieu, il est répété à plusieurs reprises que les Sénégalais de l'extérieur représentent un vivier d'hommes et d'idées en décalage avec la population restée au pays. Face à la question des sans-papiers sénégalais, M. D. présente ainsi la diaspora comme détentrice d'une capacité inouïe à innover :

La diaspora, elle a toujours des idées. Elle a toujours eu une autre perspective, une autre manière de voir. Parce que la diaspora a un avantage, qui parfois est un inconvénient, c'est d'être... C'est d'être loin. [...] De loin, parfois, on voit mieux. (C-94)

Cette force, présentée par les enquêtés comme une capacité inexploitée au service du bien commun, se double a contrario d'un potentiel humain bel et bien appréhendé par les entreprises privées sénégalaises. L'éloignement des immigrés, qui leur permet d'accéder à des formations universitaires de qualité dans des domaines plus variés et à des emplois mieux rémunérés, et d'adopter par ailleurs un point de vue original, à la fois interne et externe à la société sénégalaise, sont les principales qualités inhérentes à la diaspora citées par les enquêtés. La diaspora constitue également une importante force financière pour le pays. C. F. déclare ainsi :

Pas seulement en France : en Amérique, aux États-Unis et en Italie, en France aussi, les gens de la diaspora, la diaspora est devenue très importante. Je sais pas combien de milliards ils mettent chaque année pour les envois, les envois en argent frais, pour les familles qui sont restées au pays. (A-24)

Cette déclaration, représentative d'une réalité confirmée par de nombreuses études universitaires (Daffe, 2008), témoigne d'une perception particulière de la diaspora, dominée par l'idée d'une supériorité tant humaine que matérielle.

En second lieu, les interrogés définissent les Sénégalais en France comme de véritables chefs de file citoyens, dont le poids démographique serait sans commune mesure avec l'influence électorale réelle. Cette caractéristique dépend directement des qualités mentionnées précédemment. En évoquant ses objectifs lors du tournage de son documentaire, N. F. nous confie ainsi :

Parce qu'on parle de diaspora, diaspora mais au bout du compte, du point de vue électoral, c'est rien du tout, quoi [...] Les Sénégalais de l'extérieur, ils ont commencé à voter en 1993, et depuis 1993, il s'est trouvé que tous les candidats qui ont gagné à Paris, ont gagné au Sénégal. Bon, donc moi je voulais jouer sur ça, essayer de voir aussi s'il y avait un lien, s'il y avait des consignes de vote qui étaient données depuis ici.(B-73)

De même, M. D. avance catégoriquement que "les Sénégalais de la diaspora, ce sont des leaders d'opinion" et que "le vote d'une personne est l'équivalent du vote de minimum dix personnes au Sénégal" (C-72). Pour tous les enquêtés, cette expression remarquable semble caractériser consciemment ou inconsciemment le pouvoir de la diaspora. Grâce à leur éloignement et à la position sociale qu'il leur confère, les migrants forment un groupe influent, symboles d'une réussite entretenue par les correspondants de presse, à laquelle aspire un grand nombre de Sénégalais prêts à tenter une périlleuse traversée de la Méditerranée (Willems, 2008).

Les journalistes parviennent donc à construire l'image d'une communauté d'immigrés homogène, dans ses aspirations comme dans ses capacités, qui se mesurent en premier lieu par rapport à celles des Sénégalais demeurés au pays.

## **2. Des producteurs d'informations au cœur de la campagne**

Nécessaires à la compréhension des dynamiques à l'œuvre au cours de la campagne de 2012, les précédentes observations appellent désormais une focale resserrée sur les processus de production des articles et des reportages, fait de contraintes et d'arbitrages, puis sur ceux de leur diffusion, de leur réception et de leur digestion, vecteurs du transnationalisme politique sénégalais.

### **2.1. Une couverture journalistique sous contraintes**

#### **2.1.1. Liberté de la presse et pressions politiques**

Dans son journal de mission sur l'élection présidentielle sénégalaise 2012, Reporters sans frontières (RSF) souligne les pressions insidieuses existant encore dans ce pays. Plus optimiste, la mission d'observation électorale de l'Union européenne au Sénégal avance que ce dernier est l'un africains où le climat envers les médias est des plus favorable. Pendant la campagne présidentielle de 2012, "en dépit des cas isolés d'atteintes à la liberté de la presse", les médias sénégalais auraient ainsi bénéficié d'une atmosphère plutôt favorable (Mission d'Observation électorale de l'Union européenne, 2012). Le témoignage de M. D. à ce sujet est éloquent :

Parce que j'écrivais (j'écris, j'écris toujours), j'écrivais, on peut dire ça, dans le quotidien gouvernemental, national en fait, donc qui était plus ou moins proche du pouvoir, parce que c'est un quotidien national. Voilà, il est plus ou moins proche du pouvoir, et j'ai eu, mais plusieurs, à faire des papiers, mais très critiques, sur le régime de Abdoulaye Wade, et ces papiers paraissaient, voilà. (C-26)

Son confrère T. D. confirme cette liberté journalistique en rapportant que seule l'un de article avait jamais été refusé, la cause en étant "qu'entre temps, la presse et Internet avaient relayé cette information-là, du coup l'information était devenue caduque" (D-20). Il évoque néanmoins une

certaine forme d'autocensure, fondée sur la dépendance économique des correspondants payés à l'article vis-à-vis de leur rédaction :

Non, il n'y a pas de refus pour raison politique. [...] Donc dès le départ, tu peux pas quand même pousser ton audace jusqu'à proposer un article qui est hors cadre, qui fait pas partie de ce cadre-là, donc voilà. (D-21)

Quant aux représentants des médias audiovisuels, ils échappent aux pressions grâce au Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA), responsable de la supervision et du contrôle de tous les médias pendant cette période. Cet organe, qui a pris des sanctions sous forme d'une observation et de deux mises en demeure visant plusieurs médias accusés d'avoir violé les dispositions du Code électoral (Mission d'Observation électorale de l'Union européenne, 2012), représente néanmoins une contrainte dans la production des reportages, dans la mesure où il impose un partage du temps de couverture entre les différentes formations politiques particulièrement, très strict pour les médias publics et à peine plus souple pour les médias privés.

### **2.1.2. Contraintes matérielles et arbitrages**

Au-delà de l'état de la liberté de la presse, il est nécessaire de revenir sur les contraintes matérielles auxquels ont fait face les enquêtés au cours de la campagne. Comme le souligne C. F., il apparaît ainsi que les médias sénégalais n'ont pas pu attribuer des moyens supplémentaires à leurs correspondants pour couvrir la campagne présidentielle. T. D. confirme également cet état de fait, en indiquant que "les difficultés matérielles, en général, disons, c'est le déplacement, quoi, en tant que correspondant" (D-14). Face à ces difficultés, le journaliste a cependant souligné l'existence de solutions informelles, par le recours à la solidarité, grâce aux réseaux d'interconnaissance diasporiques déjà mentionnés :

Voilà, donc les voitures, ils les amènent à la Porte de la Chapelle, donc ils donnent rendez-vous là-bas à tout le monde, tous ceux qui veulent y aller, à la Porte de la Chapelle, le point

de départ : "Voilà, vous venez là-bas", et donc il y a des voitures qui y vont. [...] Donc du coup, comme on a certaines relations ici, plus avec certains ici que d'autres, du coup nous aussi on peut partir avec ces voitures-là, avec les voitures des militants, quoi. (D-14)

Le témoignage similaire de C. F. semble faire de cette pratique une habitude, et interroge les exigences déontologiques dont se revendiquent les enquêtés. En outre, les correspondants mettent à profit d'autres formes d'entraide pour compenser leur manque de moyens, comme l'illustre N. F. :

Parce que j'ai des amis qui sont dans le milieu politique quoi. Et j'ai des amis qui sont journalistes au Sénégal et ici. Donc, je les appelle pour leur dire : "Est-ce que tu peux, en fait, me mettre en contact avec telle personne... ?" Ouais, et aussi j'ai travaillé à *Jeune Afrique*, et au... [...] Donc, c'est aussi quelque chose que j'ai utilisé pour accéder à... (B-79)

Mais face aux contraintes matérielles, malgré la solidarité diasporique ou professionnelle, les journalistes sénégalais sont confrontés à une pénurie d'équipement et de personnels formés et expérimentés, qui impose de faire des choix décisifs dans la couverture des événements. Le réalisateur indépendant N. F., qui travaille avec "une équipe vraiment très réduite" (B-33), illustre bien cette nécessité.

Sur quels critères s'opèrent ces choix ? Selon T. D., ils sont d'abord subordonnés à l'importance des responsables politiques présents :

Quand on arrive à trois ans de la présidentielle, les leaders comment à venir, chaque fois ils sont présents ici, ils sont présents. [...] Du coup, c'est des passages incontournables pour les politiques quand ils viennent, donc à chaque fois qu'ils viennent ici, on va avec eux, quoi. (D-8)

Dans les cas où l'arbitrage serait moins évident, ces choix ne refléteraient néanmoins selon C. F. aucune connivence avec le milieu politique. Sur un même registre, M. D. insiste particulièrement

sur l'intériorisation des impératifs d'un journalisme de qualité, ouvert à tous et apolitique, dont les choix seraient consciemment fondés sur la nécessité de donner à tous un même accès aux médias :

C'est moi qui choisis. Et mon choix, j'essaye de le faire de la manière la plus équilibrée. [...] Pendant la campagne électorale, il fallait vraiment que je me pose, en me faisant un emploi du temps, en me disant : "J'ai couvert le PDS aujourd'hui, dans deux jours, il faut que je couvre *Benno Siggil Senegaal* (c'est la coalition de l'opposition), et dans trois jours, il faut que je couvre un autre parti qui était sorti de la coalition de l'opposition." (C-109)

### **2.1.3. Relayer les revendications**

Outre la couverture des événements politiques, une importante part de ce travail de production journalistique à l'occasion de la campagne de 2012 s'est concentré sur revendications propres à la diaspora. En évoquant son projet, N. F. confie ainsi :

En fait, ce que je voulais parler, des questions qui pour moi étaient vraiment importantes du débat ici, au sein de la diaspora. C'était des questions comme la question des sans-papiers sénégalais, la question des migrants qui sont là. (B-37)

Loin de se contenter d'un rôle passif, le réalisateur s'est fait acteur de la campagne pour sensibiliser les partis politiques à ces questions, jusqu'à organiser deux débats successifs quelques semaines avant l'ouverture de la campagne officielle. Si N. F. fait figure d'exemple atypique parmi les interrogés de par le rôle actif qu'il s'est attribué, il n'en est pas moins représentatif de l'attention particulière portée par les correspondants de presse aux revendications spécifiques des migrants.

Particulièrement sensible aux revendications de la diaspora, M. D. en dresse quant à lui une longue liste, dont il affirme à plusieurs reprises s'être fait l'écho dans ses articles. Plus encore qu'un simple passeur d'informations, il convient de noter l'identification personnelle du journaliste à la diaspora dans la défense de ses intérêts :

Et ça faisait partie des promesses : on va enlever la surtaxation pour les appels entrants (pas sortants, hein : quand t'es au Sénégal, tu nous appelles, il y a pas de souci, tu payes pareil). Mais comme nous, la diaspora, on est une vache à lait, hum, on se dit : "On va le tirer, hein, on tire, on tire". (C-100)

Une importante part du travail des enquêtés consiste donc à mettre en évidence ces demandes spécifiques pour les lecteurs et les téléspectateurs sénégalais. Loin de simplement propager une représentation que les Sénégalais en France se font d'eux-mêmes, ils participent ainsi à la sédimentation d'une communauté imaginée qu'ils érigent comme un enjeu électoral incontournable du scrutin présidentiel : leur intermédiation n'est pas neutre, en tant qu'elle construit la réalité sociale des migrants et porte leur parole au-delà des frontières françaises.

## **2.2. De l'écho médiatique à l'instrumentalisation politique**

### **2.2.1. Canaux de diffusion et TIC**

A l'étude de conditions de production de l'information au cœur de la campagne de 2012 doit succéder celle des conditions de diffusion et de réception des articles et des reportages. La question de la transmission des informations mérite ici une attention particulière, en lien avec l'implantation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein des groupes de presse et de la population sénégalaise, dont il pu être montré qu'elles induisaient de profondes mutations dans la relation tissée entre la diaspora et son pays d'origine (Coumba-Diop, 2002). Il convient en premier lieu de s'attarder sur la transmission des articles et des images tournées vers les rédaction sénégalaises. T. D. confie ainsi cette anecdote :

Aujourd'hui, si tu as Internet, tu peux envoyer ton article. Je me rappelle, il y a quelques mois, un peu plus d'un an, je crois, c'était à l'été 2011, j'avais couvert le candidat du Parti socialiste sénégalais, Tanor Dieng. [...] Ce qui fait que je me disais qu'il fallait envoyer mon papier avant de quitter Marseille, parce qu'en même temps, j'avais prévu de faire une

interview avec le leader politique dans le TGV du retour. [...] Dès qu'il a fini son meeting, je l'ai envoyé là-bas, de Marseille, et j'ai bien fait de l'envoyer d'ailleurs, parce que notre train a été retardé à la gare Saint-Charles. (D-14)

L'utilisation d'Internet permet donc une diffusion instantanée des productions des journalistes en France vers les rédactions basées à Dakar, et se veut à ce titre un instrument technologique incontournable. Cette première étape est suivie de la diffusion des articles et des reportages vers les lecteurs et téléspectateurs, qui repose quant à elle sur plusieurs canaux distincts. Il faut d'abord noter l'importance décisive de la télévision, en l'occurrence la RTS. Captée en France par câble ou satellite, elle permet également à l'ensemble des migrants qui en disposent de suivre l'actualité politique de leur pays, et rend possible au quotidien un dialogue médiatique entre les deux communautés.

Cette réciprocité, susceptible d'abolir la distance géographique pour faire émerger une communauté civique transnationale, s'accompagne en général d'une simultanéité temporelle qui lui donne tout son sens. Dans certains cas, elle peut néanmoins être différée. C'est ainsi que N. F. était encore "en train de négocier pour trouver un terrain d'entente pour la diffusion" (B-61) de son documentaire en novembre 2012. Mais si le format de son travail et son mode de diffusion diffèrent, son passage par l'intermédiaire du canal télévisuel le rend également accessible au Sénégal comme en France.

La diffusion des articles soulève quant à elle d'autres enjeux. Au Sénégal, la diffusion emprunte en premier lieu le traditionnel format papier. Ce support physique n'est cependant disponible qu'au Sénégal. Ce n'est donc que par Internet que pourrait s'opérer une certaine réciprocité de l'information, d'autant plus que les immigrants sénégalais utilisent abondamment ses potentialités. Aux côtés des messages courts envoyés par téléphone, les échanges par le biais des réseaux sociaux sont en effet structurants pour les mobilisations, comme l'indique M. D. :

D'abord, à l'automne dernier, à peu près à la même période, automne 2011, il y a eu plusieurs manifestations ici contre la candidature d'Abdoulaye Wade, qui étaient organisées à Paris. Et, étant donné que nous, on n'a pas une radio [...] ou un média spécifique pour la diaspora, les gens avaient investi quand même ces canaux de communication pour mobiliser. [...] Sur Facebook, plusieurs pages... Pour chaque événement, il y avait une page, et je pense que ces pages-là avaient pas mal de fans. (C-52)

Cette spécificité diasporique est liée au taux d'équipement en matériel informatique et téléphones intelligents, ainsi qu'au coût réduit d'accès au réseau. C'est d'une véritable "diaspora numérique" qu'il convient dès lors de parler, dont l'utilisation des TIC permet un engagement transnational accru (Brinkerhoff, 2009), et les propos des enquêtés permettent de confirmer empiriquement les analyses voyant dans les sites Internet communautaires un moyen de consolidation identitaire à la popularité croissante (Scopsi, 2009). Pourtant, la diffusion des informations vers la France est incertaine. Cette situation s'explique par un blocage sciemment opéré au niveau des organes de presse, pour des raisons financières. T. D. décrit ainsi le processus qui a conduit l'ensemble des journaux à grands tirages à freiner la diffusion de leurs articles :

Le problème à *l'Observateur* : on a des commerciaux très futés, qui ont eu le malin plaisir (bon, ce sont des commerciaux, il faut pas les blâmer, quoi) de suspendre la publication des articles sur le site Internet de *l'Observateur*. (D-26)

Correspondant au sein d'une publication concurrente, M. D. dresse également le constat d'une présence sur Internet "vraiment à améliorer" en l'absence de "système comme ici, où il y a des abonnés, où on paye pour avoir accès à l'information" (C-34), soulignant ainsi l'inégal accès au public diasporique des différents enquêtés. Il relie en outre cette difficulté pour la presse écrite d'établir une réciprocité dans la diffusion des informations à l'absence de retour des lecteurs.

Pourtant, quoique ces difficultés freinent la réciprocité des échanges informationnels, ils sont partiellement compensés par la communication privée, qui prend parfois le relais des organes de presse dans la diffusion des articles et des reportages, comme le révèle T. D. :

Et c'est comme ça ici aussi, par rapport à mes sources. [...] Et en général, ces gens-là se contactent dès qu'ils apprennent que l'article est sorti. Et en général, ces gens-là aussi, dès qu'on les appelle, eux ils m'envoient un petit SMS pour me dire : "On m'a appelé pour me dire que l'article est sorti." Vous voyez ? Et c'est ça mon retour à moi, mon retour à moi, c'est ça. (D-28)

Malgré les obstacles technologiques et les différences observables selon les médias, l'information circule donc globalement sur un mode bidirectionnel, assurant aux Sénégalais de France un accès quotidien à l'actualité de leur pays d'origine, et réciproquement.

### **2.2.2. L'instrumentalisation politique des médias**

L'étude des processus de diffusion de l'information conduit naturellement à celle de leur réception par les formations politiques sénégalaises. Or, comme le rapporte M. D., il apparaît que les responsables politiques sont particulièrement attentifs à l'image qu'en propagent les médias :

Ils peuvent paraître parfois assez archaïques dans leur manière de communiquer, mais je pense que c'est voulu. Quand ils veulent vraiment communiquer, surtout avec nous, les correspondants sénégalais qui sont ici, à Paris, ils savent quoi faire, voilà. (C-46)

Cette considération est étayée par une anecdote significative, qui révèle tout autant l'attention prêtée aux productions des correspondants de presse par les candidats que la relation ambiguë qui persiste entre le parti au pouvoir et les organes de presse :

Il y en a qui avaient fait, comme moi, des papiers en disant... En se posant les bonnes questions sur la campagne du PDS. Et eux, pour répliquer, ils nous ont convoqués... Euh, ils nous ont convoqué, ils avaient organisé une conférence de presse (si ma mémoire est bonne, c'était dans un lieu pas loin de Gare du Nord). (C-42)

Cette importance accordée à leur image médiatique en fait une véritable variable d'ajustement politique, qui révèle tout le poids des correspondants de presse en France. De fait, les candidats à la présidentielle de 2012 semblent bel et bien considérer " la bataille de Paris", ainsi que

l'appellent N. F. (B-63) et M. D. (C-50) comme l'un des enjeux centraux du scrutin. Suite aux injonctions lancées par les correspondants de presse en France, la réceptivité de la sphère politique au sort de la diaspora est telle que celle-ci se place selon ce dernier "au centre de la campagne" (C-24).

Cet intérêt accru des formations politiques pour la diaspora s'est manifesté par l'adaptation des stratégies de campagne : l'impact des médias se juge d'abord à la mesure prise par les candidats en lice de la déconnexion entre la diaspora et la sphère politique. Signes visibles de la réception des productions médiatiques par les candidats, la prise en compte de la diaspora et cette adaptation des stratégies de campagne au monde associatif alimentent l'espoir des migrants. Pourtant, selon M. D., "la participation n'était pas très forte comparée au nombre de Sénégalais qu'il y a en France" (C-58) : alors que le taux de participation moyen s'élève à 55% (Mission d'Observation électorale de l'Union européenne, 2012), on observe en France "un peu plus de 42% de participation au second tour de l'élection présidentielle. 42% des inscrits. C'est quand même assez bas" (C-72). Cette réalité révèle les limites de l'influence médiatique sur le scrutin.

N. F. déplore en outre que les sans-papiers soient "les oubliés même des débats" (B-73), y compris des rencontres organisées par ses soins. En somme, la tentative de mise à l'agenda des revendications diasporiques opérée par les médias s'avère infructueuse : "une fois que l'élection est passée, ça y est, c'est fini." (B-73). C. F. lui-même confie ses doutes quant à l'influence réelle de ses images :

Bon, moi je filme les gens, qui sont toujours très contents de se voir à l'image, ce qu'ils disent et comment ils le disent et tout, mais je pense pas que ça puisse avoir un impact assez important ou quoi que ce soit. (A-75)

### **2.2.3. Une communauté citoyenne transnationale**

La diffusion des articles et des reportages produits par les correspondants de presse n'aurait donc pas l'impact escompté par leurs auteurs. Pourtant, le moment de la réception médiatique n'est pas sans conséquence sur la société sénégalaise et ses modes de mobilisation collective. S'il est vrai que les formations politiques n'y prêtent qu'une attention superficielle et temporaire, il transforme néanmoins en profondeur l'espace politique et lui confère son caractère transnational, grâce à la diffusion bidirectionnelle de l'information. T. D. souligne ainsi la manière dont les migrants se saisissent des débats en cours au Sénégal, et s'en approprient les enjeux :

La société sénégalaise même qui s'est emparée de ce débat-là après. C'était au sujet de la candidature d'Abdoulaye Wade. [...] Et tout ce qui se passe au Sénégal en matière de politique, ça se répercute ici. Parce que la classe politique ici est une classe résonnante en quelque sorte de la classe politique nationale. (D-12)

M. D. remarque également la curiosité croissante des Sénégalais demeurés au pays à l'égard de la diaspora. Accroissant rétroactivement la demande des groupes de presse, ce phénomène introduit ainsi l'idée d'une circularité dans l'enchaînement de la production, de la diffusion et de la réception de l'information, au-delà d'une division heuristique des différents moments médiatiques.

De ces analyses, il faut conclure la constitution médiatiquement déterminée d'une communauté nationale capable de s'affranchir de la distance géographique. Comme l'indique N. F., la reproduction fidèle des formes de l'engagement politique sénégalais en France, notamment celle du meeting (B-41) conforte cette idée.

Au croisement de ces deux constats se dégage finalement celui d'une quasi-simultanéité des mobilisations en France et au Sénégal. La temporalité de la campagne est la même dans les deux pays grâce au travail des correspondants de presse, qui endossent le rôle d'engrenage entre les

deux territoires. Plus qu'une passerelle, ils sont un arbre de transmission politique, assurant au cours de la campagne l'enchaînement temporel des événements sans discrimination spatiale. T. D. illustre cette analyse par son récit des mobilisations des 22 et 23 juin 2011<sup>8</sup>, origine historique du M23 et symbole fort de l'influence des médias sur l'engagement transnational (D-28).

Évoquant "une sorte de jonction des mouvements" (D-12), le journaliste met en évidence l'existence d'une communauté citoyenne transcendant les frontières, dont l'entraînement mutuel repose sur le décalage temporel lié à la diffusion légèrement différée des informations, qui perdure jusqu'au moment du scrutin.

## **Conclusion**

Les correspondants de presse sénégalais se situent donc à la frontière de plusieurs univers entrelacés, entre fébrilité politique de la diaspora et exigences déontologiques de leur profession. La combinaison de ces positions contradictoires les conduit à adopter une attitude parfois ambiguë mais toujours attachée à la défense des revendications formulées par les migrants sénégalais, au bénéfice desquels ils prétendent transformer la campagne électorale, servant de fait les intérêts des partis en compétition.

Cette enquête permet ainsi d'éclairer les relations entre les migrants et leur pays d'origine, et quoiqu'elle permette de déduire des relations d'influence réciproque entre les deux communautés, elle met aussi en évidence la fragilité de ces liens. En effet, si le poids substantiel des transferts financiers opérés par les migrants au bénéfice de leurs familles est connu, de même que

---

8 L'occupation du Consulat du Sénégal à Paris le 22 juin 2011 a été suivie le 23 juin d'une manifestation de l'opposition devant l'Assemblée nationale sénégalaise, contre un projet de réforme constitutionnel présidentiel, et de l'occupation simultanée de l'Ambassade du Sénégal à Paris.

l'existence de consignes de vote, il semble désormais évident que les responsables politiques demeurent habituellement sourds aux besoins exprimés par les Sénégalais de l'extérieur.

Acteurs essentiels des dynamiques migratoires, les médias s'imposent donc comme la clef du transnationalisme politique, et donnent sens à l'engagement des migrants en faveur d'une démocratie transfrontalière.

### **Bibliographie**

- Anderson, B. (1991). *Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*. Londres: Verso Books.
- Anderson B. (1998). Long distance nationalism. In *The Spectre of Comparisons: Nationalism, Southeast Asia, and the World* (pp. 58-76). Londres: Verso Books.
- Ba, C. O., & Ndiaye, A. I. (2008, mars). L'émigration clandestine sénégalaise. *Asylon(s)*, no. 3. Le 25/06/2013 sur <http://www.reseau-terra.eu/article717.html>
- Banégas, R. (2012). Afrique de l'Ouest : des crises de la citoyenneté. Les dossiers du CERI. Le 25/06/2013 sur [http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art\\_introrb.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art_introrb.pdf)
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- Brinkerhoff, J. (2009). *Digital Diasporas. Identity and Transnational Engagement*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Brubaker, R. (2005), The 'Diaspora' Diaspora. *Ethnic and Racial Studies*, no. 28, pp. 1-19.
- Coumba-Diop, M. (2002). *Le Sénégal à l'heure de l'information, Technologies et société*. Paris: Karthala.
- Coumba-Diop M., Daffe, G., Tall, S. M., Willems, R., et al.(2008). *Le Sénégal des migrations : Mobilités, identités et sociétés*. Paris: Karthala.
- Dufoix, S. (2003). *Les diasporas*. Paris: Presses universitaires de France.
- Faye, M. (2008). *Presse privée écrite en Afrique francophone : Enjeux démocratiques*. Paris: L'Harmattan.
- Frère, M.-S. (2000). *Presse et Démocratie en Afrique francophone*. Paris: Karthala.

- Huntington, S. (1991). *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*. Norman: University of Oklahoma Press.
- Institute for Democracy and Electoral Assistance [IDEA] (2007). Voting from abroad, The International IDEA Handbook. Le 25/06/2013 sur [http://www.idea.int/publications/voting\\_from\\_abroad/](http://www.idea.int/publications/voting_from_abroad/)
- Laloupo, F. (2011). Presse africaine: l'épopée de l'indépendance. Les cahiers de l'Union africaine, no. 1, pp. 17-26.
- Lévêque, S., & Ruellan, D. (Eds.) (2010). *Journalistes engagés*, Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Mattelart, T. (Ed.) (2007). *Médias, migrations et cultures transnationales*, Bruxelles: De Boeck.
- Perret, T. (2001). Le journaliste africain face à son statut. Les Cahiers du Journalisme, no. 9, pp. 154-168.
- Safran, W. (1991). Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return. *Diaspora : A Journal of Transnational Studies*, vol. 1, no. 1, pp. 83-99.
- Santelli, E. (2004). De la "deuxième génération" aux descendants d'immigrés maghrébins ». *Temporalités*, no. 2, pp. 29-43.
- Scopsi, C. (2009). Les sites web diasporiques : un nouveau genre médiatique?, *TIC & société*, vol. 3, no. 1-2.
- Sheffer, G. (2003). *Diaspora Politics. At Home Abroad*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Spire, A. (1983). Le pouvoir du journalisme. *Communications et langages*, no. 55, pp. 110-122.
- Tajfel, H. (1981). *Human Groups and Social Categories*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Wittmann F. (2006). La presse écrite sénégalaise et ses dérivés. *Politique africaine*, no. 101, pp. 181-194.
- Young, C. (1999). The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and Contradictions. In Josef R. (Ed.), *State, Conflict and Democracy in Africa* (pp. 15-38). Boulder: Lynne Rienner.

## Annexes

### 1. Table des entretiens

Date	Nom	Expatriation	Formation	Rattachement
07/11/2012	C. F.	1996	Diplôme du Conservatoire du cinéma français ; Diplôme de l'École de réalisation audiovisuelle.	RTS
09/11/2012	N. F.	2002	Maîtrise de droit privé (Dakar) ; D.U. et master de l'Institut français de presse (IFP) – Université Paris 2.	RTS
14/12/2012	M. D.	2001	Master d'Histoire ; D.U. de l'IFP.	<i>Le Soleil</i>
07/12/2012	T. D.	2002	Diplôme de l'Institut des Médias – groupe ISCPA ; Diplôme de l'Institut français de journalisme (IFJ).	<i>L'Observateur</i>

## 2. Panorama des médias

	Secteur public	Secteur privé
		<i>Walfadjri</i>
		<i>Le Quotidien</i>
		<i>Le Matin</i>
<b>Presse écrite</b>	<i>Le Soleil</i>	<i>L'Observateur</i>
<b>Agences de presse</b>	APS	<i>Le Cafard Libéré</i>
		<i>Le Journal de l'Économie</i>
		<i>L'Observateur</i>
	RTS dont :	
	RTS1	Walf TV
	SN2	Africa 7
<b>Médias audiovisuels</b>	RSI	Lamp Fall TV
	Chaîne nationale	Walfadjri FM
	Dakar FM	Sud FM

**3. Analyse lexicométrique des réponses obtenues**

	<b>Lemme "diaspora"</b>	<b>Lexique de la migration</b>	<b>Lexique de l'expatriation, de l'extranéité</b>	<b>Nombre total de lemmes</b>
<b>C. F.</b>	28	8	2	6619
<b>En %</b>	0,42	0,12	0,03	100
<b>N. F.</b>	25	6	6	8390
<b>En %</b>	0,30	0,07	0,07	100
<b>M. D.</b>	46	4	11	13189
<b>En %</b>	0,35	0,03	0,08	100
<b>T. D.</b>	2	3	0	13087
<b>En %</b>	0,02	0,02	0	100
<b>Total</b>	99	18	19	28198
<b>En %</b>	0,35	0,06	0,07	100